

PROGRAMME DE LA LIGUE DU CENTRE MANDAT 2013-2016

Lors de la réunion de la ligue tenue le 1^{er} Décembre 2012, la discussion à tourné autour de plusieurs questions qui touchent aussi bien la gestion administrative de la ligue et des clubs que le volet technique.

Parmi les points soulevés figure en première ligne l'élaboration d'un programme étoffé qui s'établira sur 4 ans, période du mandat du bureau.

A cet effet, une commission s'est constituée pour finaliser le projet dudit programme dont les grandes lignes sont :

I) LA GOUVERNANCE

- La ligue accorde un intérêt particulier au fonctionnement des associations qui lui sont affiliées notamment en ce qui concerne les **assemblées générales** qui doivent se dérouler avant celle de la ligue conformément aux directives de la fédération.
- Ainsi **les dossiers administratifs** complets doivent parvenir à la ligue dans les délais impartis.
- **La procédure de l'affiliation** doit être accomplie au moins un mois avant le début de la saison.

II) Il est demandé aux présidents des associations de déployer des efforts dans le cadre de **l'élargissement de la base par le recrutement des pratiquants** notamment dans les milieux des **jeunes et des dames**.

La ligue à son tour doit s'intéresser à la multiplication de nouveaux clubs.

FORMATION :

- La fédération se penche actuellement sur le problème de la **formation d'un cadre technique** au niveau de chaque ligue.

A cet effet, un stage est prévu en 2013 pour les candidats qui seront proposés par les ligues sous la direction d'un expert de la FIPJP.

A notre ligue de choisir le candidat qui réunira les conditions nécessaires.

- Par ailleurs, la ligue compte organiser **un séminaire pour les arbitres** en vue de coordonner leurs actions. Nous devons aussi envisager des concours pour recrutement de nouveaux arbitres.
- Parallèlement, la ligue prévoit **un séminaire à l'attention des secrétaires et trésoriers des clubs**.

VOLET TECHNIQUE :

- Les arbitres sont tenus **d'appliquer strictement les règlements**, car nous assistons parfois à des violations flagrantes des textes en vigueur.
- **Sensibiliser** les présidents des clubs et les joueurs pour respecter les décisions des arbitres.

CONCOURS :

- **Les dates des concours** doivent être respectés faute de pénalités.
- Dans tous les cas la ligue sera présente à chaque occasion.

(S) Le Président
Mâti CHERKAOUI